

Abel Boyi-Banga "une politique d'humilité"

Article rédigé par *Antoine Besson*, le 31 mai 2012

Abel Boyi-Banga, candidat dans la 5eme circonscription de Paris, a répondu aux questions de libertepolitique.com sur son engagement et ses valeurs.

Votre candidature :

Pourquoi vous présentez-vous ?

Pour défendre des valeurs fondamentales indispensables à mon sens à l'équilibre de notre nation.

Dans quelle circonscription ?

La 5^{ème} circonscription de Paris qui regroupe les 3^{ème} et 10^{ème} arrondissements.

Pour quel parti ?

Le PCD , Parti Chrétien Démocrate

Qu'est-ce qui vous motive personnellement ?

La défense de certaines valeurs fondamentales au maintien de l'équilibre de notre société.

Une vrai lutte pour la justice sociale, contre les discriminations.

La défense de socles fondamentaux, d'institutions comme la famille et l'école.

La promotion de la diversité qui représente une richesse et non un problème pour notre merveilleux pays.

En quoi votre candidature a-t-elle un sens dans le contexte politique actuel ?

C'est une candidature de la diversité.

Comment envisagez-vous votre action si vous êtes élu ?

Je n'arrive pas comme un super héros qui a la prétention de tout changer.

Une action de terrain aux plus près de mes concitoyens.

Consultation régulière de ceux-ci.

Une politique d'humilité. C'est grâce au peuple que je pourrai accomplir mes engagements d'une façon concrète et efficace.

Si vous n'êtes pas élu comment envisagez-vous la suite de votre engagement politique ?

Je continuerai activement

Votre programme :

Dans le contexte de crise que nous traversons, comment imaginez-vous les mesures économiques à prendre pour remettre l'économie au service de l'Homme ? En particulier la finance ?

Je souhaite promouvoir les PME/PMI et par là favoriser un capitalisme d'entrepreneurs. Je souhaite par exemple que soit mis en place un « Small Business Act » à la française, afin de soutenir la croissance et l'emploi. Je veux aussi permettre l'émergence d'entreprises à visée sociale, qui soient fiscalement favorisées.

Je veux instaurer un libre-échange équitable en protégeant nos entreprises et nos agriculteurs d'une concurrence déloyale par l'instauration aux frontières de l'Europe d'une Pénalité pour Irresponsabilité Sociale et Environnementale (PISE).

Je veux également rendre à la région sa mission d'investisseur en soutenant les circuits courts de financement et en créant des bourses locales dédiées aux PME/PMI.

Concernant la finance, je souhaite taxer les opérations répétées à court terme qui constituent l'essentiel des mouvements spéculatifs et interdire les produits purement spéculatifs.

François Hollande a proposé un programme qui annonce de nombreuses réformes de société directement liées au respect de la vie. Quelles sont vos positions sur l'euthanasie et la recherche sur les cellules souches embryonnaires ? L'avortement ?

Le Parti Chrétien-Démocrate dont je porte les couleurs fait du respect de la vie de chaque personne, de sa conception à sa mort naturelle un combat essentiel.

En ce qui concerne l'euthanasie, la loi Léonetti constitue un juste équilibre entre le souci d'atténuer les souffrances d'une part et le respect de la vie d'autre part. Je m'opposerai si je suis élu à toute rupture de cet équilibre. D'autre part, je souhaite promouvoir la logique et les moyens des soins palliatifs partout sur le territoire, et les équipes à domicile (y compris la télémédecine) pour les zones rurales.

De la même manière je considère comme dangereux toute atteinte sur les cellules souches embryonnaires. Je souhaite donc que soit maintenue l'interdiction, tout en favorisant parallèlement la recherche éthique à partir des cellules souches adultes et du sang de cordon.

Enfin, je veux aider les femmes enceintes en difficulté par la création de maisons maternelles dans chaque département et prévenir l'avortement par une éducation des jeunes à la responsabilité, en lien avec les familles.

Le Président entend également réformer le mariage civil pour l'ouvrir aux personnes de même sexe. Le ministre de la famille a déjà pris des engagements allant en ce sens. Cela ouvrirait bien évidemment la porte à l'adoption d'enfants par des couples homosexuels. Comment vous situez-vous par rapport à ces débats ?

Je m'opposerai à toute législation dans ce sens. Je suis fermement opposée au mariage homosexuel dans la mesure où il conduirait inévitablement à l'adoption par les couples de même sexe. Or il est fondamental de maintenir la filiation fondée sur le triptyque père-mère-enfant. On ne peut pas créer dès le départ, et par la loi, un manque : l'enfant a besoin d'un père et d'une mère pour se construire. C'est son intérêt qui doit primer.

L'Education nationale est en échec depuis de nombreuses années. En partie parce que cette institution est le siège d'une idéologie permissive, égalitariste et dépassée ; mais aussi parce qu'elle privilégie le « pédagogisme » sur la transmission des savoirs. Quelle est votre analyse et comment redresser la barre ?

Si 20 à 22% des élèves ne savent pas lire et écrire correctement à l'issue de la scolarité obligatoire, ce n'est pas par manque de moyens, c'est une question de méthodes ! L'école doit revenir à sa mission prioritaire d'instruction des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter) et de transmission des repères culturels communs.

Je propose de rejeter le pédagogisme au profit des méthodes d'enseignement qui fonctionnent (lecture

syllabique, conjugaison, dictées, bases du calcul, bases chronologiques en histoire), de donner la priorité à la transmission progressive et ordonnée des savoirs et non à la surprotection de l'élève, de valoriser l'histoire et la littérature françaises comme héritage commun.

Il me semble également urgent de réhabiliter l'autorité du professeur et du maître en généralisant les rites et symboles qui manifestent l'autorité.

La gestion de l'Education nationale est actuellement très centralisée ce qui peut-être un frein à l'attention aux enfants sur le terrain. Qu'en pensez-vous ?

Le système actuel hyper-centralisé est générateur de désillusions et de découragement pour les enseignants comme pour les élèves. Nous devons rendre l'école à la liberté des familles et des établissements.

Il faut pour cela assurer une large autonomie aux établissements, avec un directeur rendu pleinement responsable du choix de son équipe pédagogique, du projet de son établissement et du choix des moyens de mise en œuvre des programmes définis au plan national.

Il s'agit également d'assouplir la carte scolaire et d'expérimenter dans une ou deux Académies volontaires de la formule du «bon scolaire» (le budget des établissements est abondé par l'Etat en fonction du choix des parents). Je rappelle que les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants !

La France est en situation de crise et face à un impératif de mise en adéquation de ses dépenses publiques (55% du PIB) avec ses ressources publiques (45% du PIB). Pourtant elle a l'une des administrations étatiques les plus lourdes d'Europe et ses missions, effectifs et structures n'ont pas évolué malgré la décentralisation et le changement du monde environnant. Les Français la ressentent aujourd'hui comme de moins en moins efficace et de plus en plus contraignante. Comment selon vous serait possible la recherche d'un nouvel équilibre qui ne se traduise pas tout simplement par un surcroît d'effectifs et un surcroît d'impôts, mais un allègement et une plus grande efficacité ?

Il est du devoir des responsables politiques de préserver l'avenir des générations futures par le retour à l'équilibre des comptes public.

Je propose pour cela d'introduire une règle de bonne gestion dans les comptes publics (aucun budget en déficit ne pourra être voté) et d'axer l'effort sur la baisse des dépenses de fonctionnement de l'Etat et des collectivités locales.

Je propose également d'instaurer un vrai contrôle des dépenses publiques (Etat, collectivités locales, sécurité sociale) en renforçant le rôle de la Cour des comptes, en regroupant les chambres régionales des comptes au plan interregional, et en améliorant l'évaluation des politiques publiques.

La famille est cellule de base de la société. Sa définition légale est cependant de plus en plus floue. Comment dans ce contexte définiriez-vous la politique familiale ?

La famille est le premier lieu de la transmission, de la solidarité et de l'apprentissage de la vie en société. Fondée sur l'altérité, la famille est indispensable à la construction de la personne. Nous devons la conforter, car la précarité du lien familial fragilise la société tout entière.

C'est pourquoi je propose que la politique familiale soit conçue de manière globale : nous devons penser le logement social, les infrastructures et les équipements publics en fonction des besoins des familles (mixité générationnelle, proximité des écoles).

Quel est son but ? Que préconisez-vous comme mesures pour protéger les familles en France, les encourager dans leur œuvre d'éducation et de préparation de l'avenir, leur rendre justice ?

Je propose de protéger la famille durable en définissant le mariage dans la Constitution comme l'union d'un homme et d'une femme et en instaurant en mairie une préparation au mariage civil et aux engagements moraux et sociaux qu'il implique.

Je veux rendre justice aux familles en maintenant le principe du quotient familial, en attribuant des points retraite en fonction du nombre d'enfants élevés dans le cadre d'une réforme globale, ou encore en mettant en place un système de validation des acquis de l'expérience pour les mères de familles.

Je veux également soutenir les familles dans leur mission éducative par la création d'un crédit temps parental utilisable tout au long de la vie scolaire, la réaffirmation du principe du repos dominical, la mise en place de dispositifs de soutien aux parents comme les maisons des familles ou les écoles des parents.

Comment selon vous devrait se concrétiser la priorité aux plus pauvres (en matière de retraites, logements et santé par exemple) ?

Par une réforme globale ! Je propose la création d'un revenu de base qui offre à chacun un atout pour ne pas tomber dans l'extrême précarité et valorise tous les temps de la vie. Le revenu de base a pour principe de reconnaître à toute personne sa dignité propre et la légitimité de sa participation à la richesse nationale. Il délivre notre système social de l'assistanat, car il s'adresse à tous et n'est pas en mesure de se substituer au travail.

Concrètement, il s'agit de simplifier notre système social par la création d'un revenu de base pour tous les citoyens de 400 € par mois pour les adultes et de 200 euros par mois de la naissance à 18 ans, en lieu et place de la myriade d'allocations existantes. Je précise que cette réforme ne représente aucun coût supplémentaire pour le budget de l'Etat.

Concernant le logement, je propose de généraliser la garantie des risques locatifs pour protéger les propriétaires et permettre aux jeunes et aux personnes modestes de se loger.

Concernant la santé, je veux assurer l'accès aux soins sur tout le territoire, en augmentant le nombre de médecins dans les zones prioritaires de santé et en faisant entrer les communes rurales dans la logique des Maisons et Pôles de santé.

Les libertés religieuses et de conscience sont des piliers de notre République. Ces deux principes s'incarnent souvent dans une bonne pratique de la laïcité sur le plan politique. Pourtant ce terme est ambigu et au cœur de bien des débats. Comment définiriez-vous la laïcité et comment s'applique-t-elle en politique ?

La laïcité correspond selon moi au soin qu'a l'Etat de faire cohabiter en bonne intelligence les différentes sensibilités religieuses dans notre pays.

Il s'agit de faire respecter une saine laïcité, qui n'est pas le laïcisme, mais la distinction et la coexistence paisible de la raison et de la religion, dans la sphère publique comme dans la sphère privée.

Il s'agit également d'exiger de la part de toutes les religions de France, comme de toute personne et organisation, le respect intégral de la liberté religieuse et des lois de la République, en faisant préciser cette reconnaissance dans les statuts des associations culturelles et culturelles.